


COLLEGE F.X. VOGT		ANNÉE SCOLAIRE : 2022/2023
DÉPARTEMENT D'HISTOIRE-GEOGRAPHIE	EPREUVE D'HISTOIRE	Situation N°6 BACCALAUREAT BLANC N°
Classes : T <sup>LES</sup> A-SES-C-D-TI		Durée : 2h Coef. : 2

**PREMIERE PARTIE : L'EVALUATION DES RESSOURCES**

9pts

1. Présente l'œuvre de deux (02) leaders nationalistes dans la constitution de l'Etat du Cameroun.

5pts

*N.B : Le candidat rédigera une production de 15 à 20 lignes pour les séries A et SES et de 10 à 15 lignes pour les séries C, D et TI.*

2. **Texte** : La vie chinoise du développement.

Le maoïsme, modèle chinois de développement est institué en 1960. Le parti communiste chinois engage de la Chine dans un développement de type capitaliste. Après la rupture avec les USA en 1960, Mac Arthur met en place une voie chinoise, érigé en modèle pour le Tiers Monde.

Ce texte comporte quatre (04) informations erronées.

a. Identifie-les.

2pts

b. Réécris le texte en rétablissant la vérité historique.

2pts

**DEUXIEME PARTIE : L'EVALUATION DES COMPETENCES**

9pts

**Thème** : Promotion de l'intégration nationale.

a. **Supports** :

**Document 1** : L'ONU, ses objectifs et les territoires sous tutelle.

**Préambule.** Nous, peuple des Nations unies, résolu à préserver les générations futures du fléau de la guerre qui deux fois en l'espace d'une vie humaine, a infligé à l'humanité d'indicibles souffrances, à proclamer à nouveau notre foi dans les droits fondamentaux de l'homme, dans la dignité et la valeur de la personne humaine, dans l'égalité de droits des hommes et des femmes, ainsi que des nations, grandes et petites, (...) à favoriser le progrès social et instaurer de meilleures conditions de vie dans une liberté plus grande, et, à ces fins, à pratiquer la tolérance, à vivre en paix l'un avec l'autre dans un esprit de bon voisinage, à unir nos forces pour maintenir la paix et la sécurité internationales, (...) à recourir aux institutions internationales pour favoriser le progrès économique et social de tous les peuples, avons décidé d'associer nos efforts pour réaliser ces desseins. (...)

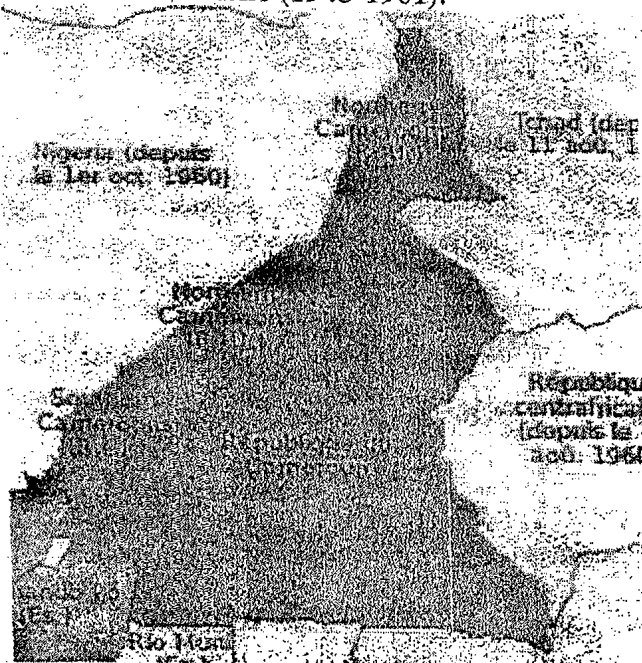
**Article 75.** L'organisation des Nations Unies établira, sous son autorité, un régime international de tutelle pour l'administration et la surveillance des territoires qui pourront être placés sous ce régime (...).

**Article 76.** Conformément aux buts des Nations Unies (...), les fins essentielles du régime de tutelle sont les suivantes : a. affermir la paix et la sécurité internationales ; b. favoriser le progrès politique, économique et social des populations des territoires sous tutelle ainsi que le développement de leur instruction ; favoriser également leur évolution progressive vers la capacité à s'administrer eux-mêmes ou l'indépendance, compte tenu des conditions particulières à chaque territoire et à ses populations, des aspirations librement exprimées des populations intéressées et des dispositions qui pourront être prévues dans chaque accord de tutelle ; c. encourager le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales pour tous, sans distinction de race, de sexe, de langue ou de religion, et développer le sentiment de l'interdépendance des peuples du monde ; (...).

**Article 77. 1.** Le régime de tutelle s'appliquera (...) aux territoires actuellement sous mandat.

**Source** : Extraits de la charte des Nations Unies, 1945.

## Document 2 : Le Cameroun sous tutelle (1945-1961).



Source : <https://www.camerecole.com> consulté le 11 avril 2023.

## Document 3 : Le Cameroun sous tutelle français.

La France, en réalité, le souhait de maintenir le Cameroun sous sa tutelle: Membre de l'Union française (l'entité créée après la guerre pour rassembler la France et ses territoires d'outre-mer), le Cameroun était administré comme une colonie.

La tutelle permit cependant aux Camerounais d'envoyer des députés à l'Assemblée nationale en France (l'un des premiers fut le chef Douala Manga Bell) et d'élire des représentants locaux à l'ARCAM (Assemblée Représentative du Cameroun) remplacée par la suite par l'ATCAM (Assemblée Territoriale du Cameroun) puis l'ALCAM (Assemblée Législative du Cameroun). Mais le suffrage restreint, le système de double collège, qui donnait davantage de voix aux Français vivant au Cameroun qu'aux Cameroun eux-mêmes, et le faible pouvoir des assemblées locales limitaient l'influence réelle des Cameroun sur leur destin.

Source : Botnem V. E. Planète Histoire 3<sup>e</sup> - 4<sup>e</sup> année, Hatier, Paris, 2020, p: 82.

## Document 4 : Le Cameroun sous tutelle britannique.

De son côté, le Cameroun sous tutelle du Royaume-Uni était administré d'une manière proche de celle de l'époque du mandat. En 1954, le territoire d'une manière fut partagé en deux provinces :

- Le Cameroun septentrional (Northern Cameroons), intégré à la province Nord du Nigeria, avec Bamenda pour chef-lieu ;
- Le Cameroun méridional (Southern Cameroons à partir de 1947), avec Bués pour chef-lieu, rattaché à la province sud-orientale du Nigeria.

Les Camerounais disposaient de représentants à l'Assemblée législative, mais la Chambre fédérale du Nigeria disposait de l'essentiel des pouvoirs.

Source : Botnem V. E. Planète Histoire 3<sup>e</sup> - 4<sup>e</sup> année, Hatier, Paris, 2020, p: 82.

**Consigne :** Les documents ci-dessus présentent l'évolution politique du Cameroun, chemin vers lequel le pays a acquis son indépendance. Rédige une production cohérente dont les grandes lignes reposent sur les tâches suivantes.

1. Présente deux (02) réalisations de l'ONU pour l'indépendance du Cameroun. **3pts**
2. Analyse deux (02) méthodes d'application du régime de tutelle de l'ONU par les puissances tutélaires au Cameroun. **3pts**
3. Propose au peuple camerounais deux (02) moyens à mettre sur pied en vue de la consolidation de l'unité nationale. **3pts**

**Présentation : 2pts**